

TRAVAIL DEMANDE

PARTIE 1 : COUPE

- L'entreprise soucieuse de sa productivité vous demande de réaliser l'étude de matelassage du modèle CARL (pyjama mixte).
A partir de l'ordre de coupe n°2007-93 en **annexe 1** et des informations données en **annexe 2** :
- 1-1 Vous rechercherez la solution optimale de matelassage en faisant apparaître les caractéristiques de chaque proposition en respectant les contraintes suivantes :
- Longueur maximum table de matelassage : 10 m
 - Hauteur maximum matelas : 80 plis
 - Pertes matières début et fin : 0.02 m
 - Possibilité de réaliser des matelas de hauteurs constantes ou en escaliers.
- 1-2 Vous justifierez la solution optimale.

PARTIE 2 : FABRICATION

- Le modèle CARL est un produit qui a du succès auprès de la clientèle : dossier technique en **annexe 3**. Une centrale d'achats s'engagerait dans un contrat de 10 000 pièces à un coût d'achat inférieur ; elle accepte :
- une matière première sans raccord.
 - la suppression du passepoil
 - la simplification des montages.
- } Modèle CARLO
- 2-1 Vous devez étudier le modèle afin de réduire son coût.
- 2-1-1 Vous proposerez vos solutions au travers d'un nouveau dossier technique et de la réalisation de la veste du pyjama CARLO (hors pressions).
- 2-1-2 Vous élaborerez la nouvelle gamme avec les temps calculés à l'aide de la méthode de votre choix.
- 2-1-3 Vous évalueriez les répercussions de ces modifications.
- 2-1-4 Vous devrez proposer des procédures de contrôles qualité pour valider cette production.

| | | |
|--|----------------------|----------------|
| BTS INDUSTRIES DES MATERIAUX SOUPLES | | Session : 2007 |
| U6 - EPS - Option productique - Champ habillement - Scolaire | | IMAEPS/h/Sc |
| Coefficient : 4 | Durée : 3 semaines - | Page : 6/20 |

PARTIE 3 : ORGANISATION

Afin d'utiliser au maximum la polyvalence de ses opérateurs dans le secteur Fabrication, et d'accroître l'implication réelle du personnel, l'entreprise envisage la mise en place d'un groupe autonome.

Par ailleurs, dans le cadre de la législation relative à l'obligation d'embauche des travailleurs handicapés, l'entreprise souhaite intégrer dans ce groupe une personne atteinte de déficiences motrices (paraplégie des membres inférieurs) suite à un accident de la circulation.

- 3-1 Vous réfléchirez aux incidences de cette intégration dans les relations de travail (pour l'employeur, le groupe autonome, le salarié handicapé).
Vous présenterez l'implantation.
- 3-2 Vous présenterez une synthèse de la législation relative à l'obligation d'emploi des personnes handicapées. Existe-t-il des substituts à celle-ci ?
- 3-3 A partir de vos recherches, vous dresserez un constat sur les entreprises qui s'acquittent ou non de cette obligation et vous présenterez leurs motivations respectives.
- 3-4 Vous organiserez la mise en place de ce groupe autonome pour les prochaines séries des modèles CARL (modèle de base du pyjama) et CARLO (nouveau modèle).
- 3-5 Vous proposerez les aménagements possibles du poste de travail destinés à cette nouvelle personne afin de réussir son intégration.

| | | |
|--|----------------------|----------------|
| BTS INDUSTRIES DES MATERIAUX SOUPLES | | Session : 2007 |
| U6 – EPS - Option productique – Champ habillement - Scolaire | | IMAEPS/h/Sc |
| Coefficient : 4 | Durée : 3 semaines - | Page : 7/20 |